

# **NYC** Public Schools | Department of Health & Mental Hygiene

Cher parent/tuteur, chère tutrice,

Votre enfant va bénéficier d'un examen de la vue le \_\_\_\_\_ (MM/JJ/AAAA) assuré par l'équipe en charge du dépistage des troubles visuels du DOHMH.

Il se peut qu'un ophtalmologue ne soit pas disponible à l'école ce jour-là pour effectuer un examen complet. Cependant, votre enfant pourra choisir une monture qui lui convient si son examen de la vue révèle des troubles visuels. Les lunettes sont gratuites et fournies par le programme. Si un médecin est disponible, l'école enverra un formulaire de consentement passif avant la date indiquée ci-dessus.

Si le test révèle un trouble visuel et qu'il n'y a pas de médecin disponible, nous vous fournirons le formulaire sur le rapport d'examen de la vue et les recommandations (E12s) ainsi qu'un document contenant plus d'informations sur les problèmes de vue. Pour que votre enfant reçoive ces lunettes gratuites, vous devez demander à votre ophtalmologue de remplir et de renvoyer le formulaire E12s.

Merci de votre coopération.

Cordialement,

*Thomas Phelan*

Thomas Phelan, directeur  
Programme School Health Vision

Mai 2024